

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

2^e SÉRIE. — TOME I.

v. 7-8
1851-52



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ
9, RUE DE LA MADELEINE.

1851

NOTICE

SUR

DEUX MONNAIES INÉDITES

DU PAYS DE LIÈGE.

PL. II, FIG. 1 A 7.

Le classement de nos premières monnaies est pour nous un véritable dédale. Que d'efforts, que de recherches on ne cesse de faire pour donner un ordre chronologique à la plupart de nos deniers des XII^e et XIII^e siècles ! Mais ces efforts très-louables ne sont-ils pas la conséquence, la raison irrésistible de l'importance qui se rattache à notre histoire monétaire, devenue si riche en monuments, et grandissant tous les jours en intérêt ? Les trouvailles successives qui se sont faites depuis quelques années ont considérablement élargi le champ, déjà si vaste, de notre numismatique nationale. Ces précieuses découvertes ont certainement dissipé bien des ténèbres à l'endroit de l'attribution de nos monnaies, mais aussi les nouveautés qu'elles ont signalées en même temps ont souvent donné lieu à de nouvelles difficultés, soit en renversant ou remettant en question des attributions que l'on croyait bien établies, soit en venant, par elles-mêmes, grossir encore cette longue série de monnaies, dont l'interprétation fait l'objet de notre patiente sollicitude.

L'Histoire numismatique de l'évêché de Liège, par le comte DE RENESSE, s'il s'agissait de citer un des nombreux exemples des regrettables hérésies numismatiques qui se sont acérées chez nous, serait l'à-propos convenable de cette petite notice dans laquelle je fais connaître deux monnaies liégeoises inédites.

En effet, les quatre premières planches de cette publication, comprenant les monnaies épiscopales antérieures à 1247, signalent 41 deniers et oboles; or, quatre pièces sont fausses (1); deux sont douteuses ou suspectes, en tout cas étrangères aux règnes qu'elles représentent (2); dix-neuf sont mal attribuées (3); trois sont d'une attribution douteuse (4); enfin, treize seulement sont bien classées (5). Voilà le seul guide écrit que nous puissions consulter pour la numismatique liégeoise. Mais cet ouvrage, qui est à refaire entièrement, sera bientôt remplacé par un travail consciencieux et aussi complet que possible. Deux savants numismates, MM. Perreau et Petit, ont déjà recueilli de nombreux documents et matériaux pour la publication d'une nouvelle histoire monétaire de Liège, l'une des plus intéressantes et des plus étendues de la Belgique. Citer ces noms, c'est attiser encore notre impatience, mais cette

(1) Pl. I, fig. 7. Pl. II, Théoduin, fig. 4 et Henri I, fig. 3, et pl. III, Raoul, fig. 1.

(2) Pl. II, Wolbodon, fig. 1, et Théoduin, fig. 3.

(3) Pl. I, Hugues I, fig. 1, 2 et 3, et Notger, fig. 1 à 6; pl. II, Théoduin, fig. 1 et 2, et Henri Ier, fig. 2; pl. III, Albéron Ier, fig. 1 et 2; pl. IV, Robert, fig. 1, 2 et 6; Henry III, fig. 1, et Jean III, fig. 1.

(4) Pl. III, Othbert, fig. 1 et 2 et pl. IV, Robert, fig. 8.

(5) La fig. 3 de la pl. III est même d'une attribution douteuse; je ne connais ce revers que pour Raoul de Zeringen.

impatience trouve son excuse dans le mérite et la science de ces courageux numismates.

Le long règne de l'évêque de Liège, Henri II (1143 à 1164), ne nous avait encore fourni aucune pièce d'une attribution certaine; le denier que De Renesse donne à Henri I^{er}, pl. II, fig. 2, ne pouvait appartenir à ce prélat; mais, peu confiant, et pour cause, dans l'exactitude de la légende que porte le dessin de cette monnaie, on ne s'en était guère préoccupé. La découverte que je viens de faire d'un denier à peu près semblable le fait restituer à Henri II; voici sa description :

Av. HEIN-RIC; buste à tête mitrée, profil à gauche; près de l'épaule apparaît un fragment recourbé de la crose.

Rev. Bâtiment accosté de deux tours; celle de droite crénelée, celle de gauche, qui probablement doit l'être aussi, n'est plus apparente; un bouquet de trois rameaux domine le toit du bâtiment, au pied duquel on voit des vagues qui paraissent désigner la Meuse, pl. II, fig. 2. Poids, 9 décigr.; bonne conservation.

Cette monnaie et celle que De Renesse donne à Henri I^{er}, pl. II, fig. 2, sont positivement deux deniers variés de Henri II.

Mon honorable confrère, M. Piot, a décrit dans la *Revue numismatique belge*, I^{er} vol., n^o 4, pl. XVII, quelques deniers liégeois du XII^e siècle, provenant d'un dépôt monétaire découvert à Maestricht il y a une dizaine d'années. Dans le numéro suivant il a fait connaître plusieurs monnaies impériales faisant partie de la même trouvaille; voyez II^e vol., n^o 1, pl. IV. En examinant le premier

de ces deux articles, je croirai devoir contredire quelques-unes des attributions de M. Piot, et j'aurai à décrire en même temps une obole que je crois contemporaine des deniers du dépôt de Maestricht. Je passe donc à la pl. XVII, tome I^{er} de la *Revue*⁽¹⁾ : les fig. 1 et 2 ne laissent aucun doute ; ces deniers appartiennent à Albéron I^{er} (1123 à 1129) ; la tête est dans le style du denier *sede vacante* (1121 à 1123) donné par cette *Revue*, tome IV, pl. XIII, fig. 2 ; elle reproduit parfaitement aussi la tête de saint Servais sur un denier impérial frappé à Maestricht, probablement pendant la même vacance du siège ; voyez cette *Revue*, tome II, pl. IV, fig. 1. La fig. 3 est d'Alexandre I^{er} ; le type est une réminiscence de la monnaie de son prédécesseur ; c'est très-exact encore, mais je n'hésiterais pas à attribuer au même prélat la fig. 8 qui a peut-être été frappée avant la pièce fig. 3 ; je développerai cette opinion tout à l'heure. Alexandre I^{er} modifie ensuite le type de sa monnaie ; il s'y fait représenter presque à mi-corps ; c'est dans cette attitude qu'on le voit sur les deniers, fig. 4, 5 et 6 ; mais M. Piot ne lui donne que les deux premiers ; enfin c'est à ce même Alexandre que je propose de restituer la fig. 9, parce que j'espère démontrer, en quelque sorte, que la tête mitrée existait déjà à l'avènement d'Albéron II.

La composition du trésor de Ny, comprenant la monnaie de Raoul de Zeringen, celle d'Albert de Cuyek et de son compétiteur, Simon de Limbourg, nous a révélé cette particularité très-remarquable, que les prélats n'attendaient pas

(1) Il est important d'avoir la pl. XVII en regard de cet examen, afin d'en faciliter l'intelligence.

la confirmation de leur élection par la cour de Rome pour battre monnaie. Sur ces monnaies ne figure point la crosse, mais la tête ou le buste est toujours accompagné d'un rameau; sur une seule il est remplacé par une croix à long pied, pareille à celle que l'on remarque sur trois variétés des deniers impériaux de la même trouvaille. Raoul de Zeringen, avant sa confirmation, frappe un denier à Visé; il y est représenté de face, la tête couverte d'un bonnet de forme conique, surmonté d'un petit panache ou ornement recourbé; il tient un livre dans la main droite et un rameau dans la gauche; il se qualifie sur cette monnaie de $\overline{\text{P}}\text{POSIT}$ (*propositus*), pl. II, fig. 3. La trouvaille de Ny, qui ne contenait aucune monnaie antérieure au règne de Raoul, n'a fourni qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ce type; ces pièces sont toutes très-usées, ce qui se conçoit, puisque c'était une des premières monnaies de ce prélat. Je possède le denier que De Renesse attribue à Notger, pl. I, fig. 2; sa légende ROT \ominus PC le fait restituer à Raoul. Bien qu'il prenne sur ce denier la qualification d'*Episcopus*, le rameau, la tête nue et l'absence de la crosse disent assez qu'il attendait encore sa confirmation; du reste, le trésor de Ny, qui contenait plus de 700 deniers du règne de Raoul, de 11 différents types, n'a pas signalé cette monnaie, circonstance qu'explique encore très-bien l'ancienneté de son type, pl. II, fig. 4. On connaît au moins dix revers différents du règne de Raoul, frappés après la confirmation de son élection; sur ces monnaies l'évêque prend toujours la mitre et la crosse.

Simon de Limbourg et Albert de Cuyek avaient été élus en même temps, l'un par un parti, l'autre par un autre. Le

comte Baudouin soutenait Albert, le duc de Brabant tenait le parti de Simon; chacun des deux prétendants possédait une partie de l'évêché. Cet état de choses dura deux ans; enfin les deux *élus* se rendirent à Rome, le pape nomma Albert, et Simon mourut empoisonné dans la ville sainte. La trouvaille de Ny nous a doté de 4 ou 5 exemplaires d'un denier de Simon, sur lequel il est représenté la tête nue, tenant un rameau de la main droite, et un livre de la gauche; au-dessus de la tête se lit SIMO-EL (*Electus*)⁽¹⁾. pl. II, fig. 5. Il existe du même compétiteur un denier sur lequel apparaît sa tête nue dans une espèce de niche; voyez cette *Revue*, tome IV, pl. XII, fig. 1. Le rameau accompagne toujours la tête. Je possède un exemplaire, à fleur de coin, de ce rare denier; M. Perreau a reconnu depuis que les deux têtes superposées qu'il a cru voir sur son exemplaire étaient le résultat d'une surfrappe de coin.

Pendant ces deux années de troubles et de discordes, Albert de Cuyck qui, comme son compétiteur, n'était que l'*élu* ou le *proposé*, a également battu monnaie. Le trésor de Ny nous a fait connaître deux types au nom d'Albert; sur le premier il est représenté en buste, la tête nue, de face, tenant un rameau dans la main droite, avec la légende ALBERT'POSITV⁽²⁾, pl. II, fig. 6. Sur le second, on voit un personnage en buste, profil à gauche, la tête couverte d'une calotte plate et portant un bandeau perlé; devant,

(1) *Rev.* Église accostée de deux tours et surmontée d'un oiseau; dans le milieu apparaît le buste d'un personnage donnant du cor.

(2) *R.* MV-TV, un bélier, debout, sur un pont; sous le pont se voit un brochet.

la croix à long pied; légende, AL-POSITV (*), pl. II, fig. 7 (2).

C'est, à n'en pas douter, sous le règne d'Albert de Cuyek que l'enfouissement du trésor de Ny a eu lieu; il a fourni 15 à 20 exemplaires du premier des deux deniers que je viens de décrire, et 5 à 6 seulement du second. La trouvaille a donné, en outre, plus de 1,000 pièces de trois autres types de l'évêque Albert, frappés après sa confirmation.

Nous avons vu sous Raoul de Zeringen deux deniers de types variés, frappés avant la confirmation de l'élection de cet évêque; le rameau y accompagne le buste du personnage; plus tard les *élus* ou *proposés*, Simon et Albert, prennent également cet emblème, en attendant la crosse; eh bien, cet emblème ne symbolise-t-il pas évidemment la position expectante des *élus*?

Les deux deniers attribués par De Renesse à Albert I^{er}, pl. III, fig. 1 et 2, ne sont pas de cet évêque; le premier est d'Albert de Cuyek (il y en avait 500 exemplaires dans

(1) R. EQVVS VENATIS, cheval bridé, attaché à un arbre.

(2) Le bandeau perlé dont Albert se ceint la tête, paraît faire allusion au rang élevé de ce personnage. C'est la copie de la tête du duc Godfroid III (de Louvain). *Revue de la numismatique belge*, t. VI, pl. VI, fig. 2. Or, après la mort de Raoul de Zeringen, en 1191, Albert de Louvain, fils du duc Godfroid III, fut élu évêque de Liège. L'Empereur lui opposa Lothaire de Bon. Toutefois, Albert fut confirmé par le pape. A son retour de Rome il s'arrêta à Reims, où il devait se faire sacrer, mais il y fut horriblement assassiné par ordre de l'Empereur, le 4 novembre 1192. Ainsi plus d'une année s'était écoulée entre l'élection et l'assassinat du malheureux évêque; c'est plus qu'il n'en fallait pour battre monnaie; ces circonstances, jointes aux caractères typiques de cette monnaie, me porteraient à la restituer de préférence à Albert de Louvain.

le dépôt de Ny), le second est d'Albéron II, prédécesseur immédiat de Henri II. Le type de cette monnaie, qui ne laisse plus de trace de souvenir des fig. 4, 5, 6 et 7 de son prédécesseur Alexandre I^{er}, et qui, en outre, modifie considérablement celui de la fig. 9, est une particularité remarquable en faveur de mon opinion. Albéron II y est représenté en buste de face, tête mitrée; à gauche, un bâton ou sceptre; à droite, le *rameau*. Ce denier, qui certes n'est pas d'Albéron I^{er}, pourrait encore avoir été frappé avant la confirmation de l'élection du prélat; et s'il a pris la mitre, c'est que cet emblème avait déjà été adopté pour la monnaie de son prédécesseur, et qu'il a cru pouvoir anticiper sur la décision du St-Siège.

Si cette hypothèse, que je crois assez fondée, est admise, serait-il étonnant qu'Alexandre I^{er}, prédécesseur immédiat d'Albéron II, fût le premier évêque de Liège qui eût figuré le buste à tête mitrée sur la monnaie? M. Piot, en attribuant à Alexandre II (1164 à 1167) le denier à tête mitrée de sa pl. XVII, fig. 9, se fonde sur l'apparition de ce type à Trèves, vers la même époque: mais, dit-il, ce type « *était déjà en pleine vogue à Cologne.* » En vérité, si la loi de l'imitation des types devait être la règle à servir de base dans l'espèce, n'était-il pas plus rationnel que les prélats liégeois recourussent aux types adoptés par les archévêques de Cologne leurs proches voisins? Eh bien, déjà sous l'archévêque Hiltolf, deux types variés portent le *buste mitré*, soit un demi-siècle avant Alexandre I^{er}. Mais pour arriver au règne éphémère d'Alexandre II, M. Piot passe le long règne de Henri II (1145 à 1164); cependant Henri a occupé le siège épiscopal pendant plus de 19 ans, c'est-à-dire trois ans de

plus que n'ont duré les règnes réunis de ses trois prédécesseurs qui *se partagent huit deniers de la trouvaille de Maestricht*, et 16 ans de plus que son successeur Alexandre II, à qui *M. Piot donne le denier*, fig. 9.

Je sais que M. Piot ne tient plus à sa première attribution; ainsi il concéderait déjà que le denier fig. 9, doit précéder le règne de Henri II. Cette première concession, qui le conduirait certainement à restituer à Alexandre I^{er} les deniers fig. 6 et 7, et, à plus forte raison, celui fig. 8, réduirait la question de notre controverse à nous entendre encore sur l'attribution du denier fig. 9.

J'ai déjà donné les raisons qui me portent à attribuer cette monnaie à Alexandre I^{er}; pour corroborer cette opinion, je ferai observer que le revers de la fig. 9 est la fidèle reproduction du revers du denier d'Albéron I^{er}, figuré sous le n^o 2; la légende est effacée, mais la lettre finale *S* ne laisse aucun doute; c'est la naïve dénomination de la monnaie même, la légende DENARIS comme sur le denier d'Alberon I^{er}. N'est-ce pas au règne le plus rapproché de celui d'Albéron I^{er} qu'il convient de classer une monnaie qui copie si servilement celle de cet évêque?

J'ai dit plus haut que le denier fig. 8 devait peut-être précéder celui fig. 5, de la pl. XVII. Cette monnaie représente à l'avant une tête nue de face, dans un encadrement très-orné et surmonté d'un fronton monumental; à gauche apparaît la crosse, à droite le *rameau*. Le rameau pouvait, déjà alors, avoir la signification que j'ai fait remarquer pour les règnes postérieurs.

L'évêque Othbert mourut en 1119; Alexandre, prévôt de Hui, reçut de l'empereur Henri V l'investiture de l'évêché.

Le chapitre de Liège ne reconnut pas la validité de cette élection ; les chanoines de Hui furent les seuls qui tinsent son parti. Cependant Frédéric, prévôt de Liège, fut définitivement nommé et confirmé. Alexandre, qui nourrissait une haine profonde contre Frédéric, n'attendait que l'occasion de se venger ; il réussit à le faire empoisonner ; le malheureux prélat mourut le 27 mai 1121.

La mort de Frédéric fut le signal de nouvelles tentatives d'Alexandre sur la possession de l'évêché. L'archevêque de Cologne convoqua les chanoines de St-Lambert qui ne purent s'entendre sur le choix du successeur de Frédéric ; il obtint cependant qu'Alexandre se désistât de ses prétentions. Toutefois, les difficultés que fit naître la question des investitures firent que le siège demeura vacant pendant deux ans. Enfin, cette querelle terminée, Albéron I^{er} fut nommé, mais il ne régna que cinq ans et quelques mois, étant mort le 1^{er} janvier 1128 (1129 n. st.).

Ce même Alexandre qui, deux fois déjà, avait brigué l'évêché de Liège, succéda à Albéron I^{er}. Il avait conservé une grande affection pour le clergé et les habitants de Hui dont il avait reçu tant de preuves de dévouement. Aussi, dès son avènement, il acheva la construction de l'église d'un nouveau monastère qu'il dota richement, et qu'il consacra dès 1130. C'est à l'atelier monétaire de Hui qu'appartiennent les deux deniers fig. 5 et 8 (les quatre autres types de cet évêque ne désignent pas la localité de leur fabrication). Les monnayeurs de Hui durent participer aux libéralités d'Alexandre. Or, que l'on mette en regard le style si simple de tous les deniers d'alors, et celui si pompeux du denier fig. 8, l'aspect monumental que lui

donne le riche encadrement dans lequel apparaît la tête de l'évêque exprime réellement une ovation des monnayeurs de Hui à leur généreux élu.

Quant aux deux types que représentent les fig. 5, 6 et 7, ils doivent, dans les conséquences de mon opinion, appartenir à Alexandre I^{er}. Je ne puis admettre que les annelets que l'on voit à droite de la tête, sur les deniers 6 et 7, qui sont du même type, désignent l'o final du nom de l'évêque *Albero*; cette manière d'abrévier ne se voit sur aucune monnaie; et puis l'annelet de la fig. 6 porte un point dans l'intérieur, ce qui lui ôte le caractère de la lettre que M. Piot a voulu voir. Cet annelet n'a d'autre destination que celle de remplir symétriquement le vide du champ; ainsi sur le revers de la fig. 1 le sommet du bâtiment est accosté de deux annelets; il en est de même sur le revers de la fig. 5; ces annelets, et d'autres signes encore, sont profusément employés sur quelques monnaies impériales de la même trouvaille. (*Voyez la Revue belge*, t. II, pl. IV, fig. 6, 7 et 8.) Il n'est pas possible de se tromper sur les fonctions de ces signes.

Voici l'*Obole* dont j'avais à parler à l'occasion des monnaies de la trouvaille de Maestricht :

Av. Buste à tête nue, de face, tenant la crosse de la main droite, et un livre de la gauche.

Rev. Deux oiseaux en regard paraissant becqueter un vase; un *annelet* remplit le vide laissé entre les deux têtes des oiseaux; poids : à peu près 4 décigr. Belle conservation, seulement la pièce est un peu ébréchée; bien entière, elle pèserait au delà de 4 décigr., pl. II, fig. 1.

Cette obole offre tous les caractères de ressemblance

avec le denier fig. 6 de la pl. XVII ; la tête porte la même façon de coiffure ; l'évêque y tient aussi la crosse et le livre, mais il y prend le costume que l'on voit sur le denier fig. 5. Sur le revers de la fig. 6, les oiseaux accostent une tourelle ou sorte de minaret qui domine un bâtiment, tandis que sur l'obole il y a un vase ; mais les deux oiseaux sont le principal objet symbolique à considérer pour la désignation du type. J'attribue donc cette obole au règne du prélat qui a frappé les deniers fig. 5 et 6, par conséquent à Alexandre I^{er}. Si mon attribution est admise, comme je n'en doute pas, il en résulterait que l'époque de l'émission des *oboles* pourrait encore être reculée d'un demi-siècle, n'ayant pu, dans un précédent article, remonter au delà du règne de Raoul pour trouver la première subdivision du denier. Je regarde cette jolie miniature comme une des plus intéressantes pièces de ma série liégeoise.

DE COSTER.

